

Ajustement de la gamme de sable filtrant requis pour une installation septique

Pourquoi utiliser un sable filtrant spécifique?

Quel que soit l'installation septique réalisée, il est très important d'utiliser un sable filtrant adéquat. Les critères définis servent à :

- 1) **Limiter la présence de particules fines ou silt** : parce qu'elles pourraient migrer et entraîner un colmatage prématuré du sol récepteur. Pour cette même raison, il est important d'utiliser de la pierre concassée lavée pour réaliser la couche de pierre d'un élément épurateur ou d'un champ de polissage.

Critère	Cible Q-2, r.8 et Enviro-Septic ^{MD}
particules < 0,08 mm	moins de 3%

- 2) **S'assurer que la taille des grains est uniforme** : parce que si les grains sont de la même taille, l'espace entre ceux-ci sera le plus grand possible. Au contraire, si le sable contient des grains de taille très différente, les petits vont se placer dans les espaces créés par les grands, ce qui pourrait entraîner un colmatage prématuré.

Critère	Cible Q-2, r.8 et Enviro-Septic ^{MD}
coefficient d'uniformité (C _u)	4,5 ou moins

- 3) **S'assurer que les grains sont assez gros** : parce que lorsque le sable est trop fin, l'espace entre les grains est trop petit ce qui limite le passage de l'eau.

Critère	Cibles		Tolérance
	Q-2, r.8	Enviro-Septic ^{MD}	Enviro-Septic ^{MD}
diamètre nominal (D ₁₀)	0,25 à 1,0 mm	0,25 à 0,4 mm	0,2 à 0,5 mm

- 4) **Éviter la présence importante de grosses particules** : parce qu'elles apportent peu de surface où les bactéries peuvent se développer.

Critère	Cible Q-2, r.8 et Enviro-Septic ^{MD}
particules > 2,5 mm	moins de 20 %

Le sable filtrant requis pour les installations Enviro-Septic est donc similaire au sable filtrant Q-2, r.8 sauf pour le critère du diamètre nominal qui est légèrement différent. Mais dans les faits, la très grande majorité des sables qui respectent les trois autres critères ont un diamètre nominal (D₁₀) inférieur à 0,5 mm. De plus, l'introduction de la notion de tolérance avec Enviro-septic fait en sorte que le sable Enviro-Septic devient plus facile à trouver que le sable Q-2, r.8.

Nouvelle exigence

Cette année, vous devez présenter une étude granulométrique, réalisée depuis moins de 6 mois, montrant que le sable filtrant utilisé respecte les critères sus mentionnés. Voilà une approche sécuritaire uniformisée pour toutes les technologies et recommandée par le BNQ.

Nous vous invitons à communiquer avec le distributeur Enviro-Septic de votre région afin de connaître le nom des nombreux fournisseurs de sable de votre localité qui ont présentés des échantillons conformes. De plus, un outil informatique est disponible sur le site Internet www.enviro-septic.com pour évaluer si le sable filtrant rencontre les critères. Pour nous rejoindre, vous composez le 1-866-440-4975 et demandez Sabine ou Cynthia.

L'équipe DBO Expert.